

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

## Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

## Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 57 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.
--------------------------	----------

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 35 — —	Direct-Mixte.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

## Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

M. de La Guéronnière publie, dans la *France*, une troisième lettre sur les affaires italiennes; elle est intitulée « *L'Europe et la Papauté*. » La solution en faveur de laquelle il est amené à conclure par l'ordre et la nature de ses idées est celle d'une confédération, non pas morcelée en une foule de fractions représentées, comme cela s'est déjà vu, par chacune des cités importantes de la Péninsule :

« Ce que la nature des choses indique, c'est une grande fédération entre deux États considérables, l'Italie du nord et l'Italie du midi. Entre ces deux États s'élève une puissance qui est admirablement placée pour les unir, sans que l'un soit subordonné à l'autre. C'est la Papauté, dominant moralement cette fédération, et faisant ainsi réellement de Rome, la capitale de l'Italie, en lui conservant ce caractère exceptionnel, qui fait d'elle la capitale du monde chrétien. »

Ceci posé, c'est à l'Europe qu'il appartiendrait, en définitive, d'intervenir pour décréter et, au besoin, pour imposer cette solution.

« La France a deux choses à faire aujourd'hui, c'est de préparer les grands États de l'Europe à se réunir le plus tôt possible en congrès, et à faire adopter préalablement par eux les bases sur lesquelles ils auront à délibérer.

» Ces bases sont naturellement indiquées :

• 1<sup>o</sup> Division de l'Italie en trois États unis par un lien fédératif;

• 2<sup>o</sup> Garantie par l'Europe du territoire pontifical formé par la ville de Rome et du patrimoine de Saint-Pierre;

• 3<sup>o</sup> Réserve, au profit du Saint-Père, de sa souveraineté sur les Marches et l'Ombrie, et d'un tribut qui lui serait payé sur les revenus de ces provinces, dont l'administration serait confiée à l'un des deux souverains de l'Italie;

• 4<sup>o</sup> Union militaire, diplomatique, juridique, douanière et monétaire entre tous les États de l'Italie.

» On aperçoit tout de suite les conséquences d'une telle organisation, le gouvernement politique du Saint-Père dégagé par la fédération de toutes les responsabilités qui peuvent gêner la conscience du Pontife. Ce gouvernement ne fait

plus peser sur les populations les contraintes qui sont inhérentes à sa nature; les sujets du pape deviennent les citoyens d'un gouvernement national et d'un peuple libre, et, de cette façon, la liberté de l'Église se concilie avec l'indépendance de la Papauté. — Havas.

L'*Opinione* publie un arrêté signé Cialdini et daté : Messine, le 31 août, dont voici les principales dispositions :

Article 1<sup>er</sup>. Tous ceux qui seront pris errants et armés dans les campagnes de Sicile et des Calabres, et qui ne pourront pas justifier de leur présence en ces lieux, seront considérés comme brigands et traités comme tels.

Art. 2. Les restes des bandes garibaldiennes seront considérés comme prisonniers de guerre et traités comme tels par les autorités militaires auxquelles ils seraient remis, dans l'espace de cinq jours, à dater du présent manifeste, après lequel terme ils tomberont sous l'application de l'article premier.

Publié à Messine, le 4 septembre 1862, par ordre du commandant Brouze.

D'après l'*Italie*, une circulaire du général La Marmora adressée aux commandants des divisions et zones militaires du territoire napolitain annonce la prolongation de l'état de siège jusqu'à la fin de l'automne, et donne des instructions précises pour agir avec une nouvelle énergie contre les complices et les fauteurs de brigandage.

(Le Pays.)

On mande de Turin, le 15 septembre :

Les journaux démentent le bruit que le général Cialdini, interpellé par le ministre au sujet du procès de Garibaldi, aurait opiné pour l'amnistie. Le général Cialdini aurait, au contraire, conseillé un procès, parce qu'à ses yeux l'amnistie constituerait un mauvais précédent, pour la discipline militaire.

Les bruits que l'on a répandus le 12 à la Bourse de Paris sont dénués de tout fondement. — L'état de santé de Garibaldi va en s'améliorant.

L'abbé Stellardi, aumônier de Victor-Emmanuel, est arrivé à Rome, le 12 septembre, avec une lettre de la princesse Pie qui fait part au Pape, son parrain, de son mariage avec le roi de Portugal. — Le roi Louis de Bavière, père du

roi actuel, est également arrivé à Rome. — Havas.

Le secrétaire du comité Garibaldien à Londres assure, dans une lettre publiée par les feuilles anglaises, que lord Palmerston a recommandé par dépêche télégraphique à lord Hudson d'aider le chirurgien Patridge à obtenir accès auprès de Garibaldi.

Le *Morning-Post* croit savoir que le parti mazzinien cherche à organiser de nouveaux complots; mais les autorités françaises et anglaises sont averties et surveillent ses menées.

Le gouvernement anglais, armé par la nouvelle loi sur les étrangers, peut non-seulement réprimer mais aussi prévenir toute tentative coupable. — Havas.

On assure, dans les régions ministérielles, de Madrid, que les cortès espagnoles s'ouvriront le 1<sup>er</sup> décembre. L'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Mon, serait le candidat du gouvernement pour la présidence de la chambre des députés.

LL. MM. sont parties pour l'Andalousie. Partout on prépare des fêtes pour les recevoir.

L'amnistie des condamnés de Loja a produit un bon effet dans les provinces du Midi. — Havas.

Les derniers avis de Lisbonne annoncent que les cortès ont été unanimes à donner leur vote d'approbation au contrat de mariage du roi avec la princesse Marie de Savoie, et que les deux chambres ont élu des députations pour complimenter S. M. Les cortès ont également voté une loi qui élève la légation de Turin au rang de celle de ministre résidant de 2<sup>e</sup> classe. A la suite de ces votes, les cortès se sont séparées pour ne se réunir de nouveau que le 2 novembre.

Le ministre du Portugal à Paris, M. le vicomte de Paiva, partira le 15 pour Turin. Ce diplomate est chargé de présider aux préparatifs pour la célébration du mariage du roi Don Louis et de la princesse Pie. Il accompagnera ensuite la jeune reine à Lisbonne. — Havas.

On écrit de New-York, le 1<sup>er</sup> septembre :

Les fédéraux ont été défaits près Richmond dans le Kentucky. Ils ont perdu une partie de leur artillerie et se sont retirés à Lexington. Les enrôlements se poursuivent avec activité.

## FUGIATION.

## EDMÉE

(Suite.)

Avec quelle joie, dans toute autre circonstance, Valentin eût pris part à cette fête! Mais il est difficile de sourire, lorsque le cœur est triste, et le pauvre copiste... sans copies, se borna à regarder.

Jamais il n'avait mis les pieds dans une ville de bains. Aussi fut-il ébloui par tout le luxe aristocratique déployé sous ses yeux. Les femmes surtout attiraient ses regards. Il ne se lassait pas de les admirer; mais en artiste, comme on admire une belle statue, un marbre de Pradier, de Clésinger ou de Travaux.

D'ailleurs, son cœur appartenait à une autre, à la belle Edmée, et Valentin en était à son premier amour, à l'amour des chastes pensées et des attachements éternels.

La journée s'avancait, il fallait songer à partir, car la vie est chère, — le logis surtout, — dans une ville de bains de premier ordre, et Dieppe est la capitale des bains de mer de la France!

Valentin se décida donc à continuer sa route. Mais,

avant de quitter Dieppe, il pensa à sa mère si bonne, — à sa sœur si aimable, — à son jeune frère si facile à contenter, et il voulut leur emporter un souvenir de cette ville. Et le voilà qui entre chez un marchand et achète : un chapellet pour sa mère, un dé d'ivoire pour sa sœur, un bateau pour son frère. Ce qui lui occasionna une dépense de 4 francs 95 centimes. C'était peu, mais il ne pouvait dépenser plus, sans compromettre l'équilibre de son budget de route.

Après avoir fait ces emplettes, — petites devant les hommes, mais grandes aux yeux de Dieu, pour qui l'intention fait tout, — Valentin se dirigea vers la gare du chemin de fer et prit un billet de troisième classe, à destination de Saint-Pierre-Louviers.

Dix minutes après, le sifflet strident de la locomotive se faisait entendre et le convoi partait.

Il y aurait un livre à écrire sur les poétiques vallées qui s'étendent de Dieppe à Rouen, véritable Suisse normande, — un livre à la façon du *TRAIN DE BORDEAUX, voyage dans le passé*, dû à la plume élégante et humoristique de M. Louis Lorine et regardé, à juste titre, comme une de ses plus charmantes productions.

Notre livre pourrait s'intituler de même, avec une légère variante. Par exemple : *TRAIN DE ROUEN, voyage dans le passé — le présent — et l'avenir*.

Le passé ferait revivre à nos yeux le Dieppe du moyen-âge, avec ses gloires imperissables et ses richesses fabuleuses.

À cette époque, Dieppe était la reine de l'Océan comme Venise, de l'Adriatique, cette épouse des doges.

Comme le chef, le « magnifique seigneur » de la sérénissime cité aux escaliers d'or, le premier magistrat, l'échevin de Dieppe, eût pu, lui aussi, sortir du parloir aux bourgeois, par une belle matinée de printemps, au son des cloches de vingt églises, monter sur quelque bucentaure normand, et aller jeter son anneau à la mer océane, en signe de fiançailles!

En effet, dès le xiv<sup>e</sup> siècle, les Dieppois étaient réputés les premiers navigateurs de l'Europe et fondaient des établissements sur la côte de Guinée. En 1490, Jean Cousin, capitaine dieppois, faisait le voyage des Grandes-Indes; enfin, en 1531, ce port souverain entretenait des relations commerciales avec la Chine, et un envoyé du roi de France venait s'embarquer à Dieppe pour se rendre à Canton.

Après Dieppe, notre livre ferait apparaître le château de Longueville, illustré par la bannière du connétable Duquesclin, — le château d'Auffray, — l'abbaye de Saint-Victor, où se rendit en pèlerinage Guillaume-le-

Hier une autre bataille a eu lieu entre Pope et les confédérés. Pope battu s'est retiré en bon ordre avec toute son armée à Centreville. La perte parmi les officiers fédéraux est énorme. Le correspondant de la *Tribune*, de New-York, donne les détails suivants sur la bataille livrée le 30 août : Toute l'armée confédérée sous le commandement du général Lee a été engagée dans cette affaire. Les fédéraux commencèrent l'attaque le matin. Le général confédéré leur opposa de grandes masses d'infanterie, qui les rejetèrent en désordre. Les confédérés avancèrent alors rapidement leurs batteries qui jouèrent sur l'ennemi. Le corps de Mac-Dowel s'avança pour soutenir le centre de l'armée de Pope, mais ce mouvement fut prévenu par les confédérés qui tournèrent la gauche des fédéraux. La bataille fut alors perdue pour ceux-ci. Une grande partie des troupes de Mac-Dowel se retira en désordre à travers Bull-Run à 5 heures. Pope donna l'ordre à tous ses corps de réserve d'avancer et s'efforça de regagner encore la bataille; mais la route de Centreville était fermée et ses efforts restèrent infructueux. La droite de l'armée fédérale avait tenu ferme, et c'est ce qui empêcha les confédérés de poursuivre leur avantage. L'arrière-garde des fédéraux traversa Bull-Run à 8 heures du soir. Le général Mac-Clellan a été sévèrement blâmé, pour avoir refusé d'accourir d'Alexandrie avec son armée au secours de Pope, conformément aux ordres reçus.

New-York, 2 septembre. — Aux dernières dates, Pope était à Centreville où la jonction de Banks lui avait procuré des renforts. — Les fédéraux blessés à Manassas-Junction ont été laissés entre les mains des confédérés. — Burnside a évacué, le 31, Frédérikburg, après avoir détruit les ponts et les propriétés appartenant au gouvernement fédéral. Il s'est retiré à Aquacreek sous la protection des canonnières fédérales du Potomac. — Des vedettes confédérées ont été vues dans le voisinage de Chainbridge, près de Washington. Les journaux du Nord mettent en suspicion la loyauté de Mac-Clellan et manifestent peu de confiance pour Pope.

La conscription n'a pas encore été mise à exécution. Les confédérés font des mouvements formidables dans le Kentucky où les fédéraux ont évacué Lexington et se préparent à évacuer Cynthiana. Un corps de 20 à 30 mille confédérés est près de Lexington. La législature du Kentucky a décidé la translation du siège du gouvernement de Louisville à Frankfort. Une grande agitation règne à Cincinnati, New-Port et Louisville où tous les citoyens du sexe masculin ont été appelés au service militaire. Les confédérés ont été battus à Bolivar dans le Tennessee. Des motions présentées au congrès confédéré réclament une guerre d'agression. Une proclamation serait adressée en même temps aux habitants des Etats du Nord-Ouest pour leur offrir la navigation libre du Mississippi et de l'Ohio jusqu'à l'embouchure de ces fleuves, s'ils veulent cesser de faire la guerre.

New-York, 4 septembre. — Après un combat acharné et des pertes considérables des deux côtés, le général Pope a évacué Centreville, le 2. Toute l'armée fédérale s'est repliée autour de Washington où elle se fortifie. Le général Mac-Clel-

lan a été nommé commandant de la ville et de toutes les troupes fédérales.

Les confédérés sont concentrés avec de grandes forces à Vienna, à 12 milles de Washington.

Les confédérés semblent vouloir traverser le Potomac et passer dans le Maryland pour y éveiller l'esprit séparatiste.

Les fédéraux ont évacué Winchester. Plusieurs engagements ont eu lieu pendant leur retraite entre Fairfax-Court-Housse et Washington.

Les confédérés ont occupé Lexington.

Les fédéraux ont évacué Frankfort dans le Kentucky.

Le bruit court que le ministre de la guerre, M. Stanton a été relevé de ses fonctions. Il serait remplacé par le général Halleck.

New-York, 5 septembre. — Bâton-Rouge a été évacué par les fédéraux, mais non pas détruit. Les canonnières fédérales commandent encore la ville.

L'armée confédérée occupe aujourd'hui autour de Washington précisément la même position qu'elle occupait au début de la guerre.

On croit toujours que les confédérés tenteront de passer dans le Maryland.

Cinquante mille confédérés, sous les ordres de Brekendrige, menacent la Nouvelle-Orléans. Buker fait de grands préparatifs de défense. — Havas.

#### LA DÉTRESSE DES OUVRIERS EN COTON EN ANGLETERRE.

Un meeting convoqué par le maire de la ville de Birmingham s'est tenu mardi, dans l'amphithéâtre du Midland Institute, pour recueillir des fonds destinés au soulagement des pauvres des districts qui mettent en œuvre le coton. Le maire présidait, bien que l'assistance ne dépassât pas le chiffre de 200 personnes. Le Maire a exposé que l'état actuel des districts de coton était tout-à-fait sans précédent. Actuellement il y a 100,000 personnes, recevant des secours, de plus que l'année dernière. Une députation de Birmingham a visité le district, et a préparé un excellent rapport sur la condition des ouvriers en coton, et je ne doute pas, a dit le maire, que le résultat de la publication de ces faits ne soit une large liste de souscription des habitants de Birmingham pour le soulagement de leurs compatriotes du Nord. Le révérend docteur Miller, recteur de Saint-Martin, a exprimé l'intention de remettre au comité de Manchester plus de 160 liv. st. recueillies dans son église.

Lecture a été donnée d'une lettre de M. Farnall, le commissaire spécial nommé par le gouvernement; il est dit que la perte actuelle que les ouvriers supportent sur leurs salaires n'est pas moindre de 120,000 liv. st. par semaine. Elle fait ressortir aussi l'attitude calme, patiente et résignée des victimes.

M. G. Bixon, marchand, qui faisait partie de la députation qui a visité le Lancashire, a formulé la première décision à savoir : « Que dans la pensée de ce meeting il est du devoir des habitants de Birmingham de contribuer largement au soulagement des ouvriers des districts qui travaillent le coton. » M. G.-F. Muntz a appuyé la motion. Je regarde l'état présent des ouvriers en coton comme une calamité qui affecte toutes les communautés. La motion est adoptée à l'ana-

lité. M. J.-D. Goodman a fait la motion « que le clergé et les ministres de la religion de toutes les dénominations fussent invités à aider à lever des fonds. La motion a été adoptée. — Havas.

Les nouvelles de Chine, du 21 juillet, mentionnent de nouveaux excès commis par les rebelles du côté de Flauza. Ils ont remonté les canaux par bandes nombreuses et ont enlevé un énorme butin, consistant surtout en soieries.

Les pertes du commerce européen sont considérables. Un bateau à vapeur français, entièrement chargé, n'a échappé que par miracle au pillage. La garnison de Shang-Hai n'attend que la fin des fortes chaleurs pour prendre l'offensive contre les rebelles. — Havas.

Le *Moniteur*, après avoir rappelé que le conseil d'Etat avait demandé, en 1860, à la suite d'une proposition spéciale du Sénat, qu'une enquête fût ouverte dans tous les départements de l'Empire sur le service des enfants assistés, ajoute que le soin de procéder à cette enquête fut confié à quatre inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance, auxquels fut adjoint le chef du bureau administratif :

« Au retour de leur mission, poursuit la feuille officielle, le ministre de l'intérieur les constitua en comité de dépouillement. Quatre-vingt-six rapports d'inspection formant à eux seuls plus de huit mille pages, des originaux précieux, d'innombrables documents statistiques, recueillis et vérifiés dans les préfetures, au greffe des parquets et dans les archives des hospices dépositaires, tels étaient les matériaux qui devaient servir de base à ce travail jusqu'ici sans précédent.

« L'enquête comprenait trente questions principales. A chacune d'elles, la commission a d'abord répondu par un rapport s'appliquant à toute la France. Ces préliminaires posés, elle a nommé un rapporteur chargé de résumer en un compte-rendu général les faits, les enseignements et les chiffres de l'enquête.

« Le ministre de l'intérieur a reçu, le 1<sup>er</sup> juin, ainsi que l'a déjà annoncé le *Moniteur universel*, le rapport de la commission. Des exemplaires en ont été distribués aux grands corps de l'Etat avant la fin de la session législative, suivant l'engagement que le gouvernement en avait pris. »

Il est presque superflu de faire observer que le travail de la commission est, en ce genre, l'œuvre la plus complète qui ait été entreprise et menée à bonne fin; elle embrasse et passe successivement en revue toutes les questions que soulève le service des enfants assistés et dont la solution touche à tant d'intérêts sociaux. Or, les développements dans lesquels entre la commission sont tellement étendus, que le *Moniteur*, lui-même, renonce à les reproduire; il se contente de citer le dernier chapitre, *considérations générales*. En voici la Conclusion :

« La commission, Monsieur le ministre, a trouvé dans l'enquête la justification éclatante de ses convictions. A ses yeux, la question d'humanité domine tout ce service. Mais il y a aussi une question de dépense, très-importante, très-pratique, et qu'il faut prendre en grande considération. Ce que nous croyons essentiel, c'est de conserver à

Conquérant, qui se faisait gloire de son titre de bâtard : *Ego Guillelmus cognomine Batarus*, — le château de Clères, où l'on conserve encore le lit dans lequel coucha Henri IV, quelques jours après la bataille d'Arques.

Le présent nous ferait assister à la résurrection de Dieppe, aux combats gigantesques livrés, chaque jour, par l'industrie dans les vallées dont nous parlons.

L'avenir nous montrerait ces mêmes vallées, devenues le Liverpool de la France, par suite de l'établissement d'un chemin de fer direct entre Paris et Dieppe ou plutôt entre Paris et Londres, Paris et l'Océan, l'ancien et le nouveau monde !

Puis, comme magnifique pendant à ce nouveau chemin de fer, — à ce *chemin d'or*, — l'historien de l'avenir, — d'un avenir qui sera demain, — nous ferait admirer les conséquences commerciales incalculables devant résulter, pour Dieppe, du percement de l'isthme de Suez, qui aura pour effet de concentrer à Marseille toutes les richesses de l'Orient...

Or, Dieppe est sur la route de Londres à Marseille, à travers la France, — Dieppe est sur la route des Indes, abrégée de 1,500 lieues pour des milliers de vaisseaux qui ont déjà jeté les yeux sur la baie de Dieppe, creusée par Dieu pour être l'un des premiers ports du monde.

Tel serait le livre dont nous parlons, livre auquel viendraient s'ajouter les délicieuses *Vues de Dieppe et de*

*ses environs*, publiées par M. A. Marais, avec un soin et une intelligence qu'on ne saurait trop louer.

Revenons à notre héros.

Le train qui emportait Valentin Planterose mit environ trois heures à franchir la distance comprise entre Dieppe et Saint-Pierre-Louviers. Arrivé à cette dernière station, l'amoureux de la belle Edmée prit un omnibus, qui le conduisit à Louviers, célèbre par ses draps et son antique église, chef-d'œuvre de l'art gothique. Ayant trouvé en cette ville quelques écritures à faire, Valentin y séjourna jusqu'au dimanche suivant, où il prit la voiture faisant le service de Louviers à Évreux.

Il avait retenu une place de rotonde et l'avait payée d'avance, se proposant de descendre à Gravigny, pour y visiter une personne de connaissance.

#### VI. — L'AUMÔNE.

La voiture partit et s'arrêta, souvent en route.

Aux deux tiers de son parcours, le conducteur était descendu six fois, pour prendre des commissions, laisser souffler ses chevaux et se *rafraîchir*.

Enfin, la voiture s'arrêta, pour la septième fois, en un hameau appelé Caër.

Valentin se trouvait alors seul dans le véhicule. Il tira un livre de sa poche et en lut quelques pages, pour passer le temps; puis la beauté de la campagne ayant attiré ses regards, il referma son livre et se mit à lire dans celui

de Dieu.

Une tristesse attendrie s'empara alors de lui : ce pays qu'il avait devant les yeux, il l'avait parcouru, et il aimait à s'en rappeler les sites; mais ce pays, lui, le *reconnaisait-il?*

Et il se disait, avec le poète :

... l'absent est vite un étranger.

Puis il laissa tomber sa tête dans ses mains et s'entreteint avec ses pensées.

Au bout de quelques instants, il fut tiré de sa rêverie par une voix dolente, qui criait :

— La charité, s'il vous plaît... pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge!

Notre jeune rêveur fit trêve à ses méditations, et se penchant à la fenêtre donnant à l'ouest, il aperçut une pauvre vieille femme courbée sous le poids de l'âge et pouvant à peine se soutenir. Sa figure, décharnée et couverte de rides, était toute terreuse; ses mains tremblaient. Ses vêtements tombaient en lambeaux. Elle portait de vieux bas de coton, à travers lesquels on apercevait ses jambes atrophiées. Ce pauvre être accusait au moins 90 ans.

Jamais spectacle plus navrant n'avait frappé les yeux de Valentin, qui, au premier appel de la pauvresse, avait tiré un sou de sa poche et le lui avait donné.

— La charité, s'il vous plaît... pour l'amour de Dieu

la vie, en dehors de tout esprit de système, le plus d'enfants possible, de se rapprocher le plus possible de l'ordre établi de Dieu, soit en rattachant l'enfant à la mère, soit en lui créant une famille à l'image de celle qui l'a répudié. C'est là ce que veut l'administration; c'est là ce qu'elle réalise, et, loin de compromettre ainsi l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, elle la vivifie, la consolide et l'agrandit. » — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Diverses feuilles annoncent, depuis quelques jours, que des élections générales devraient avoir lieu à la fin du mois prochain. Elles vont même jusqu'à fixer la date du 26 octobre. Nous croyons savoir que ces bruits sont mal fondés. Le temps matériel manquerait d'ailleurs à l'administration pour accomplir les formalités préalables, le gouvernement eût-il l'intention d'agir comme on le prétend. — Havas.

— On lit dans le *Moniteur*:

Les vaisseaux le *Fleurus* et le *Prince-Jérôme* qui étaient partis de Toulon, les 2 et 5 septembre, et en dernier lieu d'Alger et d'Oran, avec des troupes passagères pour le Mexique, ont dû, par suite de circonstances fortuites, s'arrêter à Gibraltar et à Cadix.

Le *Prince-Jérôme* se trouvait dans le détroit, lorsque des traces de fumée firent découvrir un commencement d'incendie à bord de ce vaisseau qui mouilla aussitôt à Gibraltar, où l'on reconnut que le feu couvrait dans l'intérieur de la muraille; on pratiqua sans retard de larges ouvertures, et bientôt on se rendit maître du feu à l'aide des pompes du vaisseau et de celles mises à la disposition du commandant par les autorités de Gibraltar. Dans peu de jours ce vaisseau pourra effectuer sans danger son retour à Toulon pour s'y réparer.

Le transport la *Dryade* est parti de Cherbourg, le 11, pour prendre les troupes du *Prince-Jérôme*, qu'il conduira au Mexique. En attendant son arrivée à Gibraltar, les passagers du *Prince-Jérôme*, qui avaient été débarqués immédiatement et logés à terre, reçoivent, de la part des autorités anglaises, l'hospitalité la plus bienveillante.

Le *Fleurus* s'est trouvé dans l'impossibilité de poursuivre sa route à la suite d'un abordage avec le transport la *Charente*. Ce vaisseau a eu son avant endommagé et son étrave fendue; de son côté, la *Charente* a éprouvé des avaries. Ces deux bâtiments se séparent à Cadix et seront bientôt en mesure de se rendre à Toulon.

Le vaisseau le *Wagram*, qui a été armé à Brest avec toute la rapidité que comportait la situation, a été expédié de ce port pour Cadix, afin de prendre à son bord les passagers du *Fleurus*, qu'il conduira au Mexique.

Dans ces fâcheuses circonstances, personne, heureusement, n'a péri, et les commandants des deux vaisseaux n'ont même signalé aucun cas de blessures.

— On écrit de Marseille, le 11 septembre:

« M. Benedetti, ambassadeur de France auprès de la Cour de Turin, quittera demain la Corse pour rentrer en France. Il est possible que ce diplomate se rendra à Biarritz avant de retourner à Turin.

et de la sainte Vierge!

Valentin se pencha à la portière du nord et reconnut la pauvre vieille. Il tira un second sou de sa poche et le lui remit.

— La charité, s'il vous plaît... pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge!

Valentin mit la tête à la fenêtre de l'est et ses regards rencontrèrent de nouveau la pauvresse, qui *faisait le tour* de la voiture, afin de recueillir l'aumône de chacun.

— Je suis seul, ma bonne mère, lui dit Valentin, en mettant pour la troisième fois, la main à la poche, et je n'ai plus de monnaie... Mais, ajouta-t-il, avec un son de voix digne d'un ange: il me reste une petite pièce blanche... Tenez, ma bonne femme, et il laissa tomber dans la main de la pauvresse, une pièce de cinquante centimes.

La vieille mendiante croyait rêver. Elle leva les yeux au ciel, avec un sentiment ineffable, puis les abaissa sur Valentin... Elle fit ensuite le signe de la croix avec la pièce qu'il lui avait donnée et lui dit: « Dieu vous le rende!

Et la bonne vieille s'éloigna, tout heureuse. Il semblait, à la voir s'aider de ses jambes endolories, qu'elle fût rajeunie de dix ans. Qui sait si elle ne retournerait pas chez elle! si elle ne devait pas retrouver, sur le seuil de sa chaumière, ses petits enfants, les cheveux au vent, lui

» M. Mirzo-Hawan-Aga, secrétaire de la légation de Perse à Paris, est arrivé de Constantinople.

— On mande de Munich, le 15 septembre, que la reine de Naples, le comte et la comtesse de Trani ne retourneront pas provisoirement à Rome, mais prendront leur résidence au château de Biedenstein dans le jardin anglais.

Pour faits divers: P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

La *Correspondance franco-italienne* annonce que le général Pallavicini, qui a commandé l'expédition d'Aspromonte, vient d'être nommé par l'Empereur commandeur de la Légion d'Honneur. — Havas.

La situation de Garibaldi est toujours la même. Il est entouré de soins empressés. Un grand nombre d'Anglais arrivent à la Spezzia dans l'espoir d'être admis à visiter le blessé, au Varignano. — La situation de la Sicile ne s'améliorerait pas; elle serait livrée à une grande agitation chronique que rien jusqu'ici n'a encore pu détruire.

Turin, 14 septembre. — Les journaux annoncent que le général Brignone ayant demandé à être relevé des fonctions civiles, qu'il remplit en Sicile, M. di Monale, conseiller d'Etat, a été nommé commissaire royal à Palerme avec les attributions de préfet.

New-York, 4 septembre. — Le ministre de France aux Etats-Unis, M. Mercier, est parti hier de New-York pour Washington, à bord d'une frégate française. — Havas.

#### TAXE DU PAIN du 16 Septembre.

Première qualité.	
Les cinq hectogrammes . . . . .	19 c. 16 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes . . . . .	16 c. 66 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes . . . . .	14 c. 16 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

MM. les actionnaires du Comptoir d'escompte de Saumur sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le jeudi deux octobre, à deux heures du soir, au siège social, pour délibérer et statuer sur la liquidation de la société.

#### AVIS.

La rentrée des Cours d'éducation pour les jeunes filles, dirigés par M<sup>lle</sup> Emma Mathieu, carrefour de la Douve, 75, à Saumur, commencera le samedi 11 octobre, à 2 heures, et se continuera dans l'ordre indiqué ci-après.

Ces Cours comprennent tout ce qui compose l'instruction des jeunes personnes: Instruction religieuse, Langue française, Arithmétique,

criant de loin, avec un geste mutin: — « Eh bien! grand'mère, ou, mieux, mère grand', la journée a-t-elle été bonne? » — Quelle joie alors, pour le cœur de la vieille aïeule, de leur montrer la *pièce blanche* et de voir ce « petit monde » sauter de joie, à l'aspect de cette chose qui brille et avec laquelle on peut se procurer tout ce qu'on veut. Alors vous comprenez: pour la pauvre mendiante, cette pièce de dix sous, c'était une jatte de lait, une toupie, une pomme d'api, — un petit gâteau, un ruban, une poupée pour sa mignonnette, des haricots pour le souper de tous, du tabac pour « l'homme à sa fille, » des sabots pour celle-ci, et pour elle, la pauvre vieille, *une bonne parole de tous ces heureux par elle*, un rayon de joie dans sa tristesse, un éclair dans sa nuit, une fleur au bord de sa fosse! Oh! les beaux rêves! Eperons qu'elle les fit tous et rendit heureux au moins ses petits enfants, si elle ne put faire plus.

Ce seul acte était assez méritoire pour lui gagner le ciel, si ses souffrances passées ne le lui eussent ouvert depuis longtemps.

Le conducteur de la voiture ayant pris son petit verre, taillé plusieurs bavettes et rallumé dix fois sa pipe, *se fit une raison*, c'est-à-dire regagna son siège et appliqua plusieurs vigoureux coups de fouet à ses chevaux pour les réveiller et leur donner du « courage... à l'ouvrage. »

Géographie, Histoire, Littérature, etc., et ils se maintiennent au niveau du progrès introduit chaque année dans l'enseignement.

Les Cours se divisent en différents degrés, d'après la force des élèves, et ont lieu en présence des parents, une fois par semaine pendant deux heures, ce qui permet aux familles n'habitant pas Saumur, d'y assister régulièrement. Les Cours supérieurs sont destinés spécialement aux jeunes filles sorties de pension.

Les Cours des enfants peuvent être suivis également par les petits garçons de 6 à 9 ans et par les petites filles.

Le travail que les élèves doivent faire dans l'intervalle de chaque cours sous la direction de leurs parents est préparé d'une manière claire et méthodique qui évite aux enfants de grandes difficultés et aux parents trop d'assujétissement. Des répétitions sont données aux personnes qui en désirent.

Les élèves obligées de s'absenter reçoivent chaque semaine, par la poste, le résumé de la séance qu'elles ont manquée et l'indication du travail qui s'y rapporte.

M<sup>lle</sup> Mathieu a joint aux leçons données dans sa maison des cours d'Anglais, d'Allemand, de Dessin et de Solfège, faits par des professeurs spéciaux.

Miss Charlotte Haddon, professeur d'Anglais, d'Allemand et de Dessin, chez M<sup>lle</sup> Mathieu, carrefour de la Douve, 75, à Saumur, a l'honneur de prévenir les familles de Saumur et celles des environs qu'elle recommencera, le samedi 11 octobre, à midi, ses cours de langues étrangères qui auront lieu deux fois par semaine, pendant une heure, pour chaque degré de forces d'élèves.

Miss Haddon donne aussi des leçons particulières.

#### RENTREE DES COURS

A partir du samedi 11 octobre 1862.

*Cours secondaire* (de 11 à 14 ans inclus). Le samedi, à deux heures.

*Cours préparatoire* (de 5 à 7 ans). Le lundi, à 2 heures.

*Cours élémentaire* (de 8 à 10 ans). Le mardi, à midi.

*Cours supérieur, 2<sup>e</sup> degré* (de 15 à 17 ans). Le mardi, à 2 heures.

*Cours supérieur, 1<sup>er</sup> degré* (18 ans). Le mercredi, à 2 heures.

*Cours d'Anglais, 1<sup>er</sup> degré*. Mardi et vendredi, à midi et demi. — *2<sup>e</sup> degré*. Mardi et vendredi, à 2 heures. — *3<sup>e</sup> degré, pour les commençants*, mardi et samedi, à 2 heures et demi.

*Cours d'Allemand*. Mercredi et samedi, à 4 heures.

*Cours de Solfège*. Lundi et jeudi, à 1 heure.

#### VILLE DE PARIS.

Construction du *quartier neuf du Luxembourg* en vertu des traités passés avec la ville de Paris et des décrets en date des 4 décembre 1850 et 5 juin 1858.

Par l'article 18 de ses statuts, la *Société du quartier neuf du Luxembourg* a été autorisée à émettre un emprunt de 6,400,000 fr. représenté par 12,800 obligations hypothécaires de 500 fr.

La voiture arriva bientôt en vue de Gravigny, où Valentin avait résolu de descendre; mais le conducteur paraissait avoir oublié la recommandation qu'il lui avait faite d'arrêter en ce lieu.

Voyant que la voiture continuait de rouler, et désespérant de se faire entendre de l'automédon, notre amoureux prit le parti de descendre comme il pourrait et en vint à ses fins. Il avait à peine fait une vingtaine de pas sur la chaussée que ses regards furent attirés par un rayon de soleil, réfracté par le sol de la route. Il s'approche, se baisse et ramasse... une pièce de cinquante centimes! Il croit rêver. L'aumône donnée par lui à la mendiante lui est restituée par Dieu! Un moment il pense que c'est sa pièce même; mais la pièce donnée par lui était à l'effigie de Charles X, roi de France et celle-ci est à l'effigie d'Othon IV, roi de Grèce... Et puis Caër est à trois quarts de lieue et il y a une demi-heure que *cela s'est passé!*

Il se rappelle alors les paroles de remerciement de la pauvresse: — « Dieu vous le rende! » et il admire sans chercher à expliquer ce qui était inexplicable. Il tire alors le portefeuille qu'il avait donné Albert, y déchire un feuillet blanc et enveloppe dedans la pièce d'argent qu'il vient de trouver.

— Elle vient de Dieu, se dit-il; elle retournera à Dieu. Le bien trouvé appartient aux pauvres.

(La suite au prochain numéro.)

chacune, remboursables annuellement à 625 fr. par voie de tirage au sort et dans un délai de 46 ans.

L'émission de 3,200 obligations formant la 1<sup>re</sup> série a eu lieu l'année dernière et a été couverte entièrement.

Il est ouvert une souscription pour l'émission des 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> séries, formant le complément des 12,800 obligations hypothécaires.

**Conditions et avantages :**

1<sup>o</sup> Versement, soit en une seule fois au moment de la souscription, soit par cinquième, et de mois en mois, à partir du premier versement qui a eu lieu en souscrivant.

2<sup>o</sup> Intérêts à cinq pour cent payables sans frais ni impôts, les 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, à Paris, au siège social, 62, rue de Richelieu, et dans chaque chef-lieu de département, chez les banquiers chargés de recevoir les souscriptions.

3<sup>o</sup> Paiement de la totalité des intérêts sur 500 fr., à partir du versement du premier cinquième.

4<sup>o</sup> Bonification immédiate de 4 fr. 16 c. pour chaque obligation entièrement libérée au moment de la souscription.

5<sup>o</sup> Titres nominatifs ou au porteur, au choix des preneurs.

Le remboursement des obligations et de la prime qui y est attachée est garanti par voie d'inscription hypothécaire, au profit des obligataires, prise sur tous les terrains et immeubles composant et devant composer le nouveau quartier, le 12 avril 1861, au bureau des hypothèques de Paris (premier bureau, vol. 958, n<sup>o</sup> 134).

Aussitôt après la clôture de la souscription, les formalités seront remplies pour que les titres soient cotés à la Bourse.

On souscrit, dans l'arrondissement de Saumur, chez les banquiers, les notaires et les agents de change, et notamment :

A Saumur, chez MM. Louvet, Trouillard et C<sup>ie</sup>, banquiers; veuve de Fos-Letheulle et fils, id.; veuve Lambert et fils, id.; M. L. Reveau, agent de change. (411)

**Sommaire de L'ILLUSTRATION du 12 septembre.**

Revue politique de la semaine. — Courrier de l'étranger. — Madagascar (fin). — Lucas Vucolowich. — Causerie dramatique. — La télégraphie électrique au camp de Châlons. — Inauguration du chemin de fer de Lausanne à Fribourg. — Revue artistique. — Tombeau découvert à Tunis. — à Travers l'Exposition de Londres. — Les livres illustrés. — Canal de Suez. — Conseil général des Bouches-du-Rhône. — De Berlin à Paris à toute vapeur. — Concours agricoles internationaux du Hainaut belge et du Hainaut français. — Inauguration de la statue du peintre Decamps à Fontainebleau.

Gravures : Princesse Alexandra de Danemark. — Lucas Vucolowich, commandant des troupes monténégrines. — Palais et couvent de Cettigne. — Bocage. — La télégraphie militaire aux grandes manœuvres de Châlons. — Chemin de fer de Lausanne à Fribourg; le viaduc de Pandèze; — Le viaduc en tôle de Chatelard. — Arrivée à la Spezzia de la frégate le Duc de Gènes, ayant à son bord Garibaldi. — Plan de l'hyogée de Souste, en Tunisie (2 gravures). — Verrerie de Plantin (3 gravures). — Vue de Longwood-new-house. — Leçons élémentaires sur l'histoire naturelle des oiseaux (17 gravures). — Monument élevé à la mémoire de Decamps à Fontainebleau. — Rébus.

**Marché de Saumur du 13 Septembre.**

Froment (hec. de 77 k.)	21 25	Huile de lin	50 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	20 43	Paille hors barrière	52 56
Seigle	12 25	Foin	60 75
Orge	10 50	id.	58 30
Avoine (entrée)	9 23	Graine de trèfle	—
Fèves	15 30	de luzerne	—
Pois blancs	24 —	de colza	29 —
rouges	20 —	de lin	27 —
Cire jaune (30 kil)	150 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin.	60 —	(l'hectolitre)	—
de chenevis	30 —	ca-sées (30 k)	—

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1861	1 <sup>re</sup> qualité 240 à 250
id.	2 <sup>e</sup> id. 125 à 150
Ordin., environs de Saumur, 1861	1 <sup>re</sup> id. 115 à »
id.	2 <sup>e</sup> id. 105 à »
Saint-Léger et environs 1861	1 <sup>re</sup> id. 110 à »
id.	2 <sup>e</sup> id. 105 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861	1 <sup>re</sup> id. 105 à »
id.	2 <sup>e</sup> id. 100 à »
La Vienne, 1861	80 à 90
ROUGES (3).	
Soizay et environs 1861	120 à 120
Champigny, 1861	1 <sup>re</sup> qualité 230 à »
id.	2 <sup>e</sup> id. 125 à 140
Varrains, 1861	115 à 125
Bourgueil, 1861	1 <sup>re</sup> qualité 130 à »
id.	2 <sup>e</sup> id. 140 à »
Restigny 1861	155 à »
Chinon, 1861	1 <sup>re</sup> id. 110 à »
id.	2 <sup>e</sup> id. 108 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

**BOURSE DU 13 SEPTEMBRE.**

2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 40  
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 96 50.  
BOURSE DU 15 SEPTEMBRE.  
2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 69 60.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 65 cent. — Fermé à 96 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

M<sup>r</sup> POYNOT, ancien notaire à Montreuil-Bellay, ayant cessé ses fonctions et désirant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi. (443)

Etude de M<sup>r</sup> CHAPIN, notaire à Angers (Maine-et-Loire).

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1863,

**VASTE MAISON**

Située à Angers, place des Halles.

Cette maison, qui porte actuellement l'enseigne de la Fille d'Honneur, comprend : un vaste magasin sur la place des Halles, un grand nombre d'appartements au premier et second étage. Elle peut servir pour l'établissement d'un commerce en gros ou en détail.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, audit M<sup>r</sup> CHAPIN. (444)

Etude de M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ou à louer,

UNE MAISON, à Saumur, à l'angle de la rue Beaurepaire et de la rue des Potiers;

UNE MAISON, à Saumur, rue Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 5.

S'adresser audit notaire. (581)

UN JEUNE HOMME, d'origine étrangère, muni de bons certificats, désire un emploi, soit comme comptable, soit comme voyageur, dans une maison de liquidation. Il s'engage à introduire dans la maison où il entrera, la fabrication de deux produits de sa nationalité, jouissant d'une très-grande réputation et offrant de grands avantages. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>r</sup> PETILLEAU, notaire à Chinon (Indre-et-Loire), demande un PRINCIPAL CLERC, capable. (579)

**A AFFERMER**

OU A VENDRE

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1863.

**LE MOULIN SCÉE**

Situé sur la rivière de Changeon, à 8 kilomètres de Bourgueil et à 4 kilomètres de Gizeux (Indre-et-Loire).

Ce moulin, parfaitement monté à l'anglaise, muni d'un indicateur, est composé de trois paires de meules, nettoyage, blutteries et tous les autres accessoires.

Il est actuellement exploité par M. Besnard-Boucher.

Il dépend de ce moulin environ 2 hectares de terre en jardin et prés.

On joindrait, au gré du fermier ou de l'acquéreur, une plus grande étendue de terre et de pré.

S'adresser pour les conditions : A M<sup>r</sup> HERVÉ, notaire à Bourgueil; A M. LEMESLE, docteur-médecin, à Bourgueil;

Et à M. BALLIF, directeur de l'Assurance Mutuelle d'Indre-et-Loire, rue Balzac, n<sup>o</sup> 4, à Tours. (428)

**A VENDRE**

UN CHIEN D'ARRÊT EPAGNEUL, Agé de huit mois.

S'adresser à M. EFFRAY, maréchal, sur le quai. (450)

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
de SARRAZIN-NICHEL, d'Aix.  
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.  
10 fr. le flacon, p<sup>r</sup> 10 jours de traitement.  
Un ou deux suffisent ordinairement.  
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

**AVIS IMPORTANT**  
**VINAIGRE E. COUDRAY**  
**A LA VIOLETTE**  
Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le titre de Vinaigre à la Violette et refuser comme entaché de faux tout Flacon non revêtu de ma Signature et de ma Marque de Fabrique.  
E. Coudray

**A VENDRE**

UN CHEVAL ARABE

Agé de 10 ans, pouvant s'atteler. S'adresser à M. HUAU, vétérinaire en 2<sup>e</sup> à l'École de cavalerie. (429)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1863,

UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M<sup>me</sup> Aubelle. S'adresser à M<sup>me</sup> AUBELLE. (328)

**COMPTOIR D'HORLOGERIE DE GENÈVE.**

ORIGINE ET QUALITÉ GARANTIES.

**Horlogerie en tous genres.**

Chronomètres à répétition, montres d'observations à quantième perpétuel, de précision, etc., livrés avec un certifié de l'Observatoire; montres à secondes fixes ou indépendantes, à riches décorations avec ou sans peintures fines, portraits ou pierreries; montres pour mariage, souvenirs, étrennes, etc.

**Horlogerie courante et soignée.**

Toutes ces montres sont établies ou finies à Genève, repassées en second, réglées, prêtes pour la poche. Spécialité de boîtes, tabatières et nécessaires-musique de toutes dimensions.

Le Comptoir reprend toutes pièces ne satisfaisant pas l'acheteur. Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. PICHAT, représentant du Comptoir, 15, rue des Potiers, à Saumur, dépositaire d'un nombreux assortiment de montres et boîtes à musique. (260)

**M. GARREAU-MURAY,**

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

**CAFÉ DES GOURMETS**

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchin frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

**AVIS IMPORTANT.**

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1<sup>o</sup> vive et transparente coloration; 2<sup>o</sup> économie de moitié; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

**CHOCOLAT DES GOURMETS**

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide; c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

**TAPIOCA DES GOURMETS**

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécole, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.